

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

COMMUNE DE CAHORS

Scrutin de ballottage du 13 mai

	Hôtel de ville.	Palais.	Rue du Lycée.	Théâtre.	Totaux.
Inscrits.....	1109	634	656	840	3279
Votants.....	717	454	507	625	2400
MM. d'Armagnac.....	407	254	259	290	1210 élu.
Séguy.....	416	272	245	271	1204 id.
Tassart.....	298	228	285	350	1161 id.
Fournié.....	293	211	256	340	1100 id.
Cloup.....	277	207	277	335	1096 id.
Cayla.....	412	223	199	221	1055 id.
Vinel.....	273	188	237	299	997 id.
Ausset.....	355	201	206	222	984 id.
Rous.....	262	194	255	272	983 id.
Cagnac.....	251	214	241	246	952 id.
Guiraudies-Capdeville.....	290	182	215	249	936
Murat.....	270	174	218	259	921
de Valon.....	252	167	221	273	913
Cabanès.....	195	141	176	251	763
Farge.....	199	138	169	251	757
Relhié.....	223	130	158	163	674
Dézes.....	91	99	138	145	473
Marmiesse.....	104	92	117	129	442
Fort.....	56	46	65	98	265
Ticou.....	56	42	55	86	239
Combes.....	50	43	50	87	20
Divers.....					458

SUCCÈS DÉFINITIF

Sauf à Paris où 31 nationalistes sont élus, le scrutin de ballottage a donné aux défenseurs de la République une nouvelle et définitive victoire. Dans la plupart des communes de France ils l'ont emporté à de très fortes majorités.

Déjà vaincus au premier tour, les nationalistes, — autrement dit les réactionnaires — ont, à peu d'exceptions près, été mis en déroute au second tour.

Il fallait le prévoir, quelles que soient les manœuvres auxquelles se sont livrés nos adversaires, elles ne pouvaient réussir.

Sauf sur quelques points fort rares, le suffrage universel a prouvé qu'il n'entend point déchoir, mais au contraire, qu'il tient plus que jamais à justifier la confiance du peuple qui en a fait la base et la sauvegarde de ses institutions.

Il y a longtemps, bien longtemps déjà que l'on a dit que le bulletin de vote a définitivement remplacé la balle de l'insurgé. Si ceux qui vivaient il y a cinquante ou soixante ans revenaient en ce monde, ils seraient, — on doit le répéter à la gloire de notre époque, — littéralement étonnés du changement presque prodigieux qui s'est accompli dans nos mœurs politiques. Autrefois, s'agissait-il de protester, bien vite on avait recours aux coups de fusil et aux barricades. Relisez l'histoire du règne de Louis-Philippe ; c'est une suite continuelle d'émeutes.

Formant un corps privilégié, les électeurs

consentirent apparaissaient le plus souvent aux masses populaires comme des usurpateurs de la puissance publique, n'ayant ni crédit, ni autorité. Aujourd'hui l'on ne voit rien de semblable ; plus le temps marche, plus le pays s'incline avec respect devant les décisions du suffrage universel.

Même en présence des erreurs que celui-ci peut commettre ou qu'on lui attribue dans l'un ou l'autre camp, personne ne songe à contester un verdict qui, malgré tout, s'impose, comme l'expression même de la volonté populaire.

Chacun a 48 heures et même davantage pour maudire ses juges, et personne ne s'en prive ; mais personne non plus ne passe des paroles aux actes, et c'est de cela surtout qu'il faut se féliciter.

S'il en est ainsi, c'est moins, qu'on le croie bien, parce que le nombre des violents ou des fous a diminué dans des proportions notables que parce que ces violents et ces fous le sont devenus à un degré un peu moindre, en comprenant l'inutilité de se livrer à des tentatives condamnées à la plus entière, à la plus absolue impuissance.

Eh bien ! on ne peut trop le redire, c'est là un résultat de premier ordre : on ne saurait en exagérer l'importance.

Une fois de plus ces vérités ont été mises dans toute leur lumière ; les élections qui viennent d'avoir lieu ont assuré à la République le concours d'un personnel dévoué, prêt à la défendre avec une intelligente énergie.

En présence d'un tel résultat, il est permis

de dire qu'il ne subsiste qu'une chose de la furieuse campagne nationaliste à laquelle nous venons d'assister : c'est le devoir pour tous les républicains de rester fortement unis contre les fauteurs de guerre civile. Nous venons de les voir à l'œuvre. En nous donnant la mesure de leur haine de la République et de ses lois, ils nous ont une fois de plus indiqué toute l'étendue de nos devoirs envers un gouvernement qui défend les intérêts supérieurs de la paix, de la démocratie et de la civilisation.

C. R.

Les élections municipales de Paris

RÉSULTATS GÉNÉRAUX

Le conseil municipal, après le scrutin de ballottage qui a eu lieu avant-hier, se trouve composé, autant que l'on peut en juger d'après les étiquettes prises par les candidats élus, de la façon suivante :

Nationalistes.....	31
Socialistes.....	22
Radicaux socialistes.....	9
Droite.....	8
Républicains modérés.....	6
Radicaux.....	4

INFORMATIONS

Interpellations futures

L'Agence Havas publie la note suivante : « Au lendemain du premier tour des élections municipales de Paris, on a signalé les intentions de nos adversaires du cabinet de profiter du résultat de ces élections pour organiser, dès la rentrée de la Chambre une agression contre M. Waldeck-Rousseau et ses collègues. Cette intention s'est changée en résolution depuis le second tour de scrutin.

» Les circonstances d'ailleurs se prêtent à l'exécution de ce projet. En effet, deux interpellations déposées avant les vacances par MM. Millevoye et Théodore Denis (des Landes), et ajournées à un mois, devront être discutées dès la rentrée si leurs auteurs entendent se prévaloir de leurs droits, le délai réglementaire étant expiré.

» Ces interpellations portant sur des points de politique intérieure peuvent être facilement généralisées et fournir l'occasion d'un débat sur l'ensemble de la politique du cabinet. C'est cette occasion que les antiministériels veulent mettre à profit sans tarder.

» Nous croyons savoir que depuis quelques jours des négociations ont été engagées entre les réactionnaires, les mélinistes et les radicaux dissidents de la fraction Mesureur, en vue d'organiser une action commune et de reprendre les tentatives de renversement du cabinet qui avaient échoué avant les vacances de Pâques.

» On réclamera donc la discussion immédiate des interpellations en question. Et l'on présentera un ordre du jour motivé, dont dès maintenant on s'occupe d'arrêter les termes pour qu'il soit à la fois assez précis au point de vue de l'hostilité à manifester et assez général au point de vue du nombre des adhérents à grouper pour obtenir le maximum d'effet utile. »

Le commerce de la France

L'imprimerie nationale vient de mettre sous presse le volume des documents statistiques publiés par l'administration des douanes

sur le commerce de la France, pendant les quatre premiers mois de l'année 1900.

Les importations se sont élevées, du 1^{er} janvier au 30 avril, à 1.596.164.000 francs, et les exportations à 1.312.940.000 francs.

Élections mouvementées

A Lille, des incidents se sont produits, dimanche soir, à la suite de l'élection municipale. M. Bailleraut, chef de la sûreté, a été renversé et piétiné. M. Vivier des Vallons, commissaire central, a reçu un violent coup de canne qui lui a occasionné une plaie à la tête, et M. Foucart, commissaire de police, a été assez maltraité.

Vers onze heures, la foule, furieuse, se porta sur la maison de M. Barrois, député modéré, qui était à la tête de la liste ralliée et avait été battu, et le hua. Des seaux d'eau ayant été jetés des fenêtres sur les manifestants, ceux-ci essayèrent de prendre d'assaut la maison.

La police parvint à repousser les assaillants, mais après de nombreuses bagarres qui durèrent jusqu'à une heure du matin.

Pour l'Alcool

On sait que le général de Galliffet, vient d'envoyer à tous les chefs de Corps une circulaire leur donnant l'ordre de prohiber totalement l'alcool dans les cantines.

Cette mesure approuvée par tous les gens sérieux, n'a pas eu l'heur de plaire aux cantiniers.

Car, à la suite de cette circulaire, plusieurs cantiniers de la banlieue de Paris se sont mis en grève, principalement dans les garnisons de Courbevoie et de Saint-Cloud. A Paris, les cantines du quartier Duplex, ont adhéré à la grève.

Les Honoraires des Notaires

Le ministre de la justice va adresser aux procureurs généraux une très importante circulaire, dont le besoin se fait depuis longtemps sentir, en vue de rappeler les notaires à l'observation de leur tarif légal, dont un certain nombre tendent à s'éloigner abusivement en réclamant des honoraires extraordinaires, tout à fait incompatibles avec le texte de ce tarif.

Toute infraction sera punie de la révocation.

Accident du travail

La septième chambre de la cour de Paris a décidé que lorsqu'il y a doute sur la façon dont un ouvrier a été tué dans une usine, ce sont les héritiers de cet ouvrier qui doivent prouver que sa mort est due à un accident s'ils veulent obtenir une indemnité des patrons.

Un Forçat gracié

Nous avons raconté l'intéressante odyssée de Nicolas Roucamp, ce forçat que ses relations avec un repris de justice firent condamner à huit ans de travaux forcés et à la rélegation perpétuelle.

Après avoir subi sa peine au bagne, à Cayenne, Nicolas Roucamp ne put résister au désir d'embrasser ses parents. Il s'évada, et son voyage fut fertile en incidents de toutes sortes. Enfin, le forçat réussit à toucher le sol de la patrie. Il prit aussitôt le train et, un beau jour, arriva rue d'Avron, chez ses parents, qui n'espéraient plus jamais le revoir.

Pendant deux semaines, il resta caché chez son père et sa mère ; puis, désireux de gagner sa vie, et craignant d'être dénoncé, il alla conter son odyssée à M. Cochefert, chef de la Sûreté. Touché du repentir exprimé par l'ancien forçat, M. Cochefert fit partager sa com-

misération au préfet de police, qui intercédait en faveur de Nicolas Roucamp.

En attendant la fin des démarches, l'ancien forçat fut installé dans une chambre de la Sûreté, où on lui permit de recevoir la visite de ses parents. Sa mère étant tombée malade, on l'autorisa même à aller la voir, en compagnie d'un agent de la Sûreté.

Enfin, le 8 mai dernier, le Président de la République, complètement renseigné sur le compte du forçat repent, lui faisait remise de la peine de la rélegation.

M. Cochefert a fait venir vendredi soir, à six heures, Nicolas Roucamp dans son cabinet, et l'a informé de la décision présidentielle.

Le malheureux, pleurant d'émotion et vivement remercié le chef de la Sûreté, et il l'a quitté en promettant de vivre toujours en honnête homme et en bon travailleur. Muni de lettres de recommandation, Nicolas Roucamp va se présenter à l'Exposition, où il espère être embauché.

Etrange aventure de Mme Gyp

Les journaux du soir enregistrent, en se demandant s'il s'agit d'un attentat réel ou d'une simple hallucination, le récit suivant d'une aventure dont Mme la comtesse de Martel (en littérature Gyp) aurait été victime samedi soir.

Mme Gyp se rendait, en voiture, rue d'Alésia, à une réunion politique où M. Barillier devait prendre la parole. Elle descendit au coin de la rue d'Alésia, et fit quelques pas à pied.

— Tout à coup, a raconté Mme Gyp, des hommes sortirent d'une voiture de maître. L'un d'eux m'apparut, voilé d'un sac d'emballage en toile grossière. Il s'approcha et me dit : « Barillier vous attend ». Je suivis ces hommes. Ils me conduisirent dans un château perdu à travers les massifs touffus, m'enfermèrent dans une chambre, puis me laissèrent seule.

Je songeai tout de suite à m'échapper. La fenêtre était ouverte, car j'avais demandé qu'on l'ouvrit pour avoir de l'air. Je nouai les rideaux pour m'y suspendre, je jetai les matelas dehors et je descendis ainsi. Les matelas amortirent ma chute et je n'ai eu aucun mal. Après avoir erré jusqu'à trois heures et demie du matin, je parvenais à m'évaluer. Je me rendis immédiatement chez M. Paulin Méry, avenue d'Italie, d'où je regagnai mon hôtel, boulevard Bineau ». Tel est le récit de Mme Gyp.

Que signifie tout cela ? Une enquête est ouverte ; elle nous renseignera.

A en croire Mme Gyp le château-manoir où elle a été si étrangement enfermée serait situé à 50 mètres d'altitude. Interrogée, elle n'a pu préciser davantage et dire où se trouve réellement cette prison. Ce qui est certain, paraît-il, c'est que Mme de Martel a une rôture très endommagée et que ses vêtements sont en lambeaux.

Le docteur Paulin Méry n'a pu que confirmer en ce qui le concerne, la version de Mme de Martel. Il a bien reçu à deux heures du matin, la visite de Mme Gyp, accompagnée de deux gardiens de la paix. Elle lui a fait la relation des faits que nous exposons plus haut.

Mme Gyp a été invitée à se rendre, ce matin, chez le commissaire de police, mais elle a fait répondre qu'elle ne pourrait aller déposer, ses jambes la faisant beaucoup souffrir.

D'après les indications qu'elle a fournies on suppose que la maison où elle aurait été enfermée se trouverait dans les environs de Charenton.

Ajoutons que Mme de Martel, paraît fort ennuyée du bruit fait autour de cette affaire.

M. Bulot procureur de la République, a prescrit une enquête judiciaire, au sujet de cette affaire.

Toutefois diverses objections sont présentées au récit bizarre de Mme Gyp. Et beaucoup de personnes se demandent s'il n'y a pas hallucination ou fumisterie.

CHRONIQUE LOCALE

Examens des bourses de l'enseignement primaire supérieur

Samedi ont eu lieu les examens des bourses de l'enseignement primaire supérieur pour les garçons.

22 candidats se sont présentés.

8 ont été admis aux épreuves écrites.

6 ont été définitivement reçus.

Ce sont, par lettre alphabétique, les

jeunes : Arnaud, Elie, de l'école publique des Arques.

Coldefy, Théophile, de l'école publique de Rocamadour.

Gratias, Louis, de l'école primaire supérieure de St-Céré.

Hugonneng, Henri, de l'école annexe de l'école normale de Cahors.

Lamoure, Jean, du cours complémentaire de Puy-l'Evêque.

Nouvelle, Jean, de l'école primaire supérieure de Martel.

* * *

Lundi ont eu lieu les examens des bourses pour les filles.

19 aspirantes se sont fait inscrire.

17 se sont présentées.

6 ont été admises et définitivement reçues. Ce sont par ordre alphabétique :

MMlles Calmels et Delsol, de l'école publique de Catus.

Lherm, de l'école primaire supérieure de St-Céré.

Puche, de l'école primaire supérieure de Montcuq.

Puech, de l'école primaire supérieure de St-Céré.

Sargonce, de l'école primaire de Montcuq.

CAHORS

REMERCIEMENTS

ELECTEURS,

Nous venons vous remercier de la marque de confiance que vous nous avez accordée.

Nous ne faillirons pas à nos promesses. Vous nous verrez toujours défendre énergiquement notre programme politique que vous avez approuvé par vos suffrages, et mettre tout notre zèle à la défense des intérêts communaux.

Vive la République démocratique et sociale !

Costes, Mazières, Combarieu, Delport, Delbru, Delfour, Besse, Delpech, Soulié, Lacroix, Clary, Vincens, Rouffi, Parazines, Brunies, Combelles, Périé, Tassart, Fournié, Cloup, Vinel, Rous.

Le scrutin de ballottage

Certes, nous mentirions si nous nous déclarions absolument satisfait des élections de dimanche.

Nous avons le droit de compter sur un tout autre résultat, après le scrutin du 6 mai, qui avait donné une majorité considérable à nos amis.

Il est non moins indiscutable que nos adversaires eux-mêmes ne s'attendaient pas à pareil résultat.

Une coalition des partis extrêmes, évidente pour tous, est la seule raison du succès de MM. d'Armagnac, Séguy, Cayla, Cagnac et Ausset.

Des dix radicaux mis en ballottage, cinq sont élus : MM. Tassart, Fournié, Cloup, Vinel et Rous.

Nous adressons aux vaincus l'expression de notre inaltérable sympathie regrettant que, par une coupable indifférence, les républicains de Cahors n'aient pas voulu compléter une victoire qui eût été si facilement définitive.

Mais tel qu'il est, le résultat est, en somme, réjouissant.

Les radicaux ont 22 sièges sur 27. C'est une majorité imposante, supérieure à celle que possédaient nos amis dans l'ancien conseil, et nous sommes de ceux qui ne regrettent nullement une opposition dans une assemblée quelle qu'elle soit. Que sera cette opposition ?

M. d'Armagnac, un royaliste ardent, aura un rôle assez effacé sans doute ; nous le jugerons à l'œuvre. Le succès de M. d'Armagnac, étant données les forces numériques indiscutables du parti républicain à Cahors, est incompréhensible.

M. Séguy, un nationaliste ! c'est lui qui l'a déclaré, et la *Petite Gironde*, qui encense un nationaliste à Cahors, éreinte très convenablement partout ailleurs les administrateurs des Lemaitre et des Coppée. A ceux de nos concitoyens qui paraissent ne pas savoir ce qu'est le nationalisme, nous dé-

dions les extraits de la *Petite Gironde* que nous reproduisons plus loin.

Au demeurant, M. Séguy est, dit-on, un homme intelligent et énergique qui, au point de vue municipal, peut rendre de réels services.

On ne lui reprochera pas, en tout cas, d'être arrivé par surprise en cachant son drapeau. Il l'a au contraire déployé avec quelque crânerie à la réunion de samedi dernier.

Toutefois, un royaliste et un nationaliste comme tête de liste ! voilà un rapprochement édifiant ! C'est aussi une constatation peu flatteuse pour les électeurs, qui, huit jours auparavant, avaient élu 17 radicaux.

M. Cayla ! Son succès est moins surprenant qu'on pourrait le supposer tout d'abord. M. Cayla n'avait pas fait acte de candidat, mais n'avait rien ménagé, nous affirme-t-on, pour assurer son élection. Une silencieuse, mais très active campagne a été menée fort habilement. Elle a été efficace ; les électeurs sont vraiment de.... braves gens !

Voilà un homme, en effet, élu il y a quatre ans sur une liste modérée qui, cette année, avait approuvé et accepté le programme radical ; opérant ensuite une nouvelle volte-face, il lâche assez malproprement ses nouveaux compagnons de lutte, pour reprendre sa place dans le parti modéré, et cela après avoir, *personnellement*, fait de pressantes démarches auprès de nombre de nos concitoyens pour les décider à figurer sur la liste Costes-Delport.

Cette louche attitude devait, pensions-nous, lui aliéner les suffrages des électeurs sérieux. Nous nous trompions ! M. Cayla peut être content, le suffrage universel le traite en enfant gâté ; M. Cayla aurait vraiment tort de se gêner.

M. le D^r Ausset n'a pas fait grand chose au dernier conseil. Mais aimable pour tout le monde n'a pas d'ennemis et serait certainement arrivé avant M. d'Armagnac s'il n'avait décliné toute candidature.

M. Cagnac, un PUR, qui doit son élection à la *Réaction*, ce qui ne paraît nullement émouvoir d'ailleurs les socialistes sincères de notre ville. C'est regrettable et incompréhensible. Ce n'est pas avec un chef pareil que le parti socialiste cadurcien gagnera du terrain parmi nous.

A fait plus de bruit que de besogne au conseil pendant les quatre dernières années ; continuera certainement de même.

Etait arrivé dans les premiers, il y a quatre ans ; arrive aujourd'hui très péniblement le dernier, avec une perte de 400 voix.

M. Cagnac aurait tort d'avoir le triomphe trop bruyant.

Et maintenant que la campagne électorale a pris fin on nous permettra de placer, ici, une dernière réflexion.

Nous avons fait, au début de la lutte, quelques réserves sur la composition de la liste. On nous rendra cependant cette justice que nous avons su taire nos préférences personnelles pour ne voir que le but à atteindre et que nous avons loyalement fait notre devoir en luttant pour le triomphe d'une idée sans préoccupation aucune des personnes.

Aujourd'hui que la bataille est terminée nous voudrions voir élus et candidats passer des paroles aux actes.

Dans une affiche de la dernière heure nos amis ont écrit, en effet :

« Les candidats radicaux ne connaissent que l'enseignement laïque. »

C'est parfait.

Mais il ne suffit pas de le dire, il faut le prouver.

Nos écoles maternelles et laïques sont dirigées par des maîtresses intelligentes et dévouées ; notre collège — qui a aussi une école enfantine fort bien tenue — a fait ses preuves et il serait inutile de s'étendre sur la compétence et le savoir de ses distingués et non moins dévoués professeurs. Ce sont là choses indiscutables.

Cet établissement, c'est vous qui l'avez créé, Messieurs, c'est vous encore qui nous avez donné l'espoir qu'il serait un jour transformé en lycée si le nombre des élèves allait croissant d'année en année.

Eh bien, le résultat que nous souhaitons ardemment dépend de vous seuls, Messieurs. Prouvez à vos concitoyens que,

comme vous l'avez publiquement déclaré, vous avez confiance dans notre établissement universitaire ; prouvez-le en confiant à ses maîtres dévoués l'instruction et l'éducation de vos enfants ; cet acte bien simple, et tout naturel de votre part, en somme, agira sur le peuple plus que les paroles, plus que les affiches, plus que les discours !.....

A. COUESLANT.

Ce que sont les nationalistes

..... Les nationalistes qui se targuaient, à l'aide de l'étiquette républicains dont ils se couvraient, d'entraîner à leur suite la France tout entière à l'assaut du cabinet Waldeck-Rousseau, ont piteusement échoué dans leur tentative. Ils ont pu, çà et là, remporter quelques succès partiels, mais l'immense majorité du pays leur a infligé la sévère leçon qu'ils méritaient.

(Petite Gironde, 8 mai 1900)

..... A Poitiers enfin, la situation est classique : les deux listes, républicaine progressiste et radicale sont en ballottage avec une liste réactionnaire, prétendue libérale et indiscutablement nationaliste.....

(Petite Gironde, 9 mai 1900)

..... Les uns surpris par le réveil de l'esprit boulangiste ou nationaliste — les deux mots sont synonymes — ...

(Petite Gironde, 9 mai 1900)

..... Paris verra que pour le seul plaisir de faire une niche au gouvernement, il a tout simplement nommé une bande de réactionnaires où toutes les nuances anti-républicaines sont représentées et, revenu au sentiment du devoir, il s'unira dimanche prochain à la province pour protéger la démocratie menacée.

S'il n'agissait pas ainsi, la province aurait seule l'honneur d'avoir écrasé ce parti nationaliste qui, né de nos malheurs publics exploite, si honteusement, les grands noms de patrie et d'armée. Paris doit à son passé historique et républicain de s'associer à cette utile besogne.

(Petite Gironde, 11 mai 1900)

... Nous avons rencontré des réactionnaires se proclamant républicains, voire radicaux et socialistes, des cléricaux se disant « nationalistes » et se décernant à eux-mêmes des brevets de patriotisme exclusif. Nous les avons admirés dans leurs évolutions multiples se disant conservateurs avec les bourgeois et révolutionnaires, avec les socialistes, ayant d'ailleurs constamment sur les lèvres les grands mots de loyauté, de probité politique, de dignité personnelle !

Les candidats de l'équivoque, les voilà ! Ce sont les « pactistes » si honteusement battus à Bordeaux et à Angoulême ; ce sont les nationalistes, élus dans quelques arrondissements de Paris, mais vaincus ou en ballottage dans la plupart et qui, dimanche prochain, apprendront à leurs dépens que la capitale entend, comme la province, demeurer inébranlablement attachée aux idées républicaines.

(Petite Gironde, 12 mai 1900)

... Où sont les royalistes et les impérialistes. Il n'y en a plus, le boulangisme et le nationalisme les ont effacés. C'est la conséquence de la défaite à jet continu...

(Le Télégramme, 14 mai 1900)

Enfin dernières citations qui ont leur importance !

... Bien plus tard, sous le ministère Méline, les parisiens nommaient des socialistes. Aujourd'hui sous le ministère Waldeck-Rousseau, ils nomment des nationalistes. Demain, si les nationalistes arrivaient au pouvoir, Paris se remettrait à nommer des républicains.

(Petite Gironde, 15 mai 1900)

Nous avons additionné d'un côté les voix des nationalistes.... de l'autre les voix recueillies par les candidats républicains.... (— l'agit des élections parisiennes).

(Petite Gironde, 15 mai 1900)

Ainsi la *Petite Gironde* traite avec raison tous les nationalistes de réactionnaires. Le correspondant cadurcien du journal bordelais, pense au contraire qu'il n'y a pas, à Cahors, de meilleurs républicains que ceux qui se déclarent nationalistes. Au public d'apprécier.

Comment on écrit l'histoire

Il paraît que la province proteste et se soulève contre le gouvernement et avec la province..... notre paisible cité!!! C'est ce qu'affirme sérieusement M. Julien de Lagonde dans son leader article de ce jour de l'*Express du Midi*.

Lisez : ... Car, en même temps que Paris, la province se soulève ; et hier deux chefs-lieux de départements nous en donnaient la preuve, Cahors en élisant notre ami le comte d'Armagnac, Auch....

Cahors s'est soulevé dimanche contre le « sinistre » Waldeck !.... Que pensent de cette appréciation les républicains indifférents qui ont assuré le succès de M. d'Armagnac, ou les électeurs je m'enfoutistes qui ont voulu rire un brin?...

Attendons-nous à voir la *Patrie*, — l'organe des Lemaitre et Coppée, — déclarer que Cahors a élu une municipalité nationaliste ou l'*Intransigeant* affirmer que les socialistes... bon teint sont entrés triomphants à l'hôtel de ville.

Orphéon de Cahors

Fête des fleurs du 27 mai 1900

La commission d'organisation a l'honneur de rappeler aux personnes qui désirent prendre part avec des attelages à la bataille des fleurs, que la liste d'inscription ouverte chez M. Bruel banquier, 47 Boulevard Gambetta, sera close le 20 prochain, dernier délai.

Plusieurs personnes ayant demandé des renseignements au sujet de l'ornementation des voitures, la commission croit de son devoir de prévenir tous ceux qui voudront bien lui faire l'honneur de répondre à son invitation, que cette ornementation tout en étant élégante, doit être aussi simple que possible, afin de ne pas imposer de fortes dépenses à tous ceux qui voudront bien l'aider dans la réussite de cette fête, et permettre aussi au plus grand nombre d'y prendre part. Il est incontestable qu'à Cahors on ne peut disposer pour ces sortes de fêtes, des innombrables ressources que possèdent Luncheon et Nice où des sommes considérables sont consacrées à ces réjouissances. La commission n'a jamais eu les prétentions de voir se réaliser les splendeurs de ces villes de luxe ; elle a tenu simplement à ce que chacun puisse contribuer à une fête toute nouvelle à Cahors, et d'y parvenir avec les moyens dont on dispose dans notre ville, trop heureuse si elle peut ainsi, en favorisant le commerce local, apporter un élément de gaieté et contribuer à une bonne œuvre : à en juger par le grand nombre de voitures déjà inscrites, tout fait espérer que son but sera atteint.

Le Président
D^r AUSSET.

Marché-foire

La foire de samedi a été peu importante. Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :
Bœufs gras, de 28 à 30 fr. les 50 kilos ; attelages de 350 à 750 fr. la paire.
Moutons gras, de 0,60 à 0,65 le kilo.
Porcelets de 25 à 45 fr. pièce selon gros-seur.
Halle : Blé en vente 180 hectolitres vendus 140 prix moyen 14 fr. l'hectolitre.
Maïs en vente 130 hectolitres vendus 110 prix moyens 11 fr. l'hectolitre
Marché : Volailles grasses 0,60 le 1/2 kilo.
Poulets 0,85 le 1/2 kilo.
Dindes 0,55 le 1/2 kilo.
Œufs 0,60 la douzaine.
Il n'y a pas eu de vols ni d'accidents.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 12 au 15 mai 1900

Naissances

Lagarde Maurice, à Larroque.
Vergnes Emma, à St-Henri.
Richard Raymond, impasse Cardaillac.
Pey René-Alfred, rue Fondue-Haute, 3.

Vidal Victor-Pascal-Rodolphe-Henri, rue du Lycée, 5.
Desprat, Jeanne-Marie, rue du Château-du-Roi 11

Publications de mariages

Pons Arthur-Pierre, scieur et Valmary Léonie culottière.
Fourès Marchial, employé de commerce et Capelle, Pauline Pétronille, s. prof.
Roux, Antoine, employé de bureau et Demourant, Marie, tailleur en robes.

Arrondissement de Cahors

MONTCUQ. — *Conférence agricole.* — M. Quercy, professeur départemental d'agriculture, fera une conférence agricole publique à la mairie de Montcuq dimanche prochain 20 mai courant, à deux heures et demie du soir.

Sujet de la conférence : « Cultures arbus-tives, maladie des arbres fruitiers et de la vigne. »

SAINT-DAUNÈS. — *Conférence agricole.* — M. Quercy, professeur départemental d'agriculture, fera une conférence agricole publique à la mairie de Saint-Daunès, dimanche prochain 20 mai courant, à neuf heures du matin.

Sujet de la conférence : « Les engrais de ferme, les engrais chimiques et les semences sélectionnées. »

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *Tribunal correctionnel.* — Audience du 12 mai :

Mathieu Galès de Labastide-du-Haut-Mont, 55 ans, sans domicile fixe, ayant subi plusieurs condamnations, quinze jours de prison pour vagabondage et mendicité.

Jean Vigie, 60 ans, charron, de Dégagnac, 16 fr. d'amende (loi Bérenger) pour mendicité.

Firmin Fréjac, 54 ans, de Sousceyrac, et Jean-Denis Touraud, 50 ans, de Corniac, sont condamnés chacun à 30 fr. d'amende (loi Bérenger) pour coups et blessures réciproques.

Hilaire Donadieu, 35 ans, et Noël Gazeau, 43 ans, tous les deux cultivateurs à Issendolus, 20 fr. d'amende chacun et aux dépens pour coups et blessures volontaires.

Les fêtes de mai. — Dimanche, ces fêtes avaient attiré dans nos murs une grande affluence d'étrangers qui étaient venus surtout pour voir la cavalcade. La pluie qui est tombée avec persistance pendant une grande partie de la matinée, faisait le désespoir des organisateurs et des curieux. Cependant, vers une heure de l'après-midi, une éclaircie s'est produite et a permis l'organisation définitive des chars.

Le cortège s'est mis en marche vers trois heures et a descendu les allées de la Gare et Gambetta dans un ordre parfait.

Les costumes, fournis par la maison Auber, de Toulouse, étaient d'une fraîcheur irréprochable.

Toréadors et picadors à cheval étaient principalement admirés.

Les chars étaient magnifiquement décorés et faisaient honneur aux artistes qui avaient été chargés de ces travaux.

Une mention spéciale au char de la paix et à celui de la musique.

Une voiture fleurie, arrangée avec goût par M. Menna, et sur laquelle était assise une jeune et superbe mandoliniste, a été fortement admirée

L'itinéraire a été exécuté point par point et la dislocation a eu lieu sur la place de la Raison après les boniments du charlatan Claustre.

Dans la soirée, les illuminations étaient féériques. Le bal de la halle et ceux des divers quartiers présentaient une animation extraordinaire.

Le feu d'artifice, tiré à neuf heures du soir, sur l'esplanade des Carmélites a été très réussi.

Enfin, disons en terminant, que malgré le mauvais temps ces fêtes ont été superbes et que les membres de la commission méritent des félicitations et des remerciements.

Il est vrai d'ajouter aussi que les théâtres, manèges, panoramas, etc., etc., installés sur la place de la Raison, ont puissamment contribué au succès de ces réjouissances. N'oublions pas non plus de féliciter l'har-

monie et l'orphéon qui ont été très applaudis pendant les concerts du soir.

Conférence. — Nous croyons savoir qu'il sera prochainement organisé, au collège, une conférence au bénéfice de l'Alliance française. Notre dévoué principal, M. Jean, délégué de l'Alliance, se serait assuré le concours d'un conférencier de talent, M. Moulin, notre distingué professeur de rhétorique. La conférence nous réserverait aussi la surprise d'un concert dans lequel se feraient entendre les Artisans réunis, l'Union fraternelle et peut-être d'autres charmantes artistes. Nous donnerons ultérieurement de nouveaux détails.

Chambre des notaires. — MM. les notaires de l'arrondissement de Figeac, réunis samedi dans notre ville en assemblée générale, ont procédé de la façon suivante à la constitution de leur chambre de discipline pour l'année 1900-1901 : Président, M. Trassy, notaire à Bretenoux ; secrétaire, M. Austruy, notaire à Figeac ; syndic, M. Laparra, notaire à Cardaillac ; rapporteur, M. Trémoulet, notaire, à Bagnac ; trésorier, M. Landes, notaire à Saint-Céré ; membres : MM. Lavernhe, notaire à Saint-Cirgues ; Dufour, notaire à Marcihac.

Conseil municipal. — Le conseil municipal élu dimanche dernier s'est réuni samedi soir, à cinq heures, à la mairie. A l'unanimité, l'ancienne municipalité a été maintenue : M. Vival, député, maire ; MM. Galtier, premier adjoint ; Marcenac, second adjoint. On a procédé ensuite à la nomination de plusieurs commissions.

Vandalisme. — La gendarmerie procède en ce moment à une enquête au sujet d'un acte de vandalisme qui a eu lieu aux mines argentifères de Fèges, banlieue de Figeac. Dans la nuit d'avant-hier, des individus, encore inconnus, ont brisé à coups de pierre toutes les vitres des croisées de l'habitation de M. Lassalle, surveillant aux chantiers de ces mines.

SAINT-CÉRÉ. — *Succès scolaires.* — Nous venons d'apprendre que notre école supérieure de garçons vient de remporter deux succès aux derniers examens pour l'obtention des bourses dans les écoles primaires supérieures. En effet, le nommé Gratién de Saint-Céré, et le jeune Géro-dolle, de Beynac (Corrèze), ont été tous deux reçus. Nos félicitations, à M. Brieu, directeur de l'école et à ses adjoints.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — *Coups et blessures.* — Le jour de la dernière foire de Souillac, les nommés Léon D..., cultivateur à Cazou-lès (Dordogne) ; Antoine T... et D..., domiciliés, à Canelas (Dordogne), s'étant pris de querelle, pour un motif futile, se sont portés des coups et fait des blessures réciproques.

Procès-verbal a été dressé contre ces trop batailleurs cultivateurs par la gendarmerie de Souillac.

GRAMAT. — *Nécrologie.* — Samedi avaient lieu les obsèques d'un de nos plus purs démocrates, M. Antoine Griffel, ancien adjoint au maire. M. A Bergounioux, ancien maire, a prononcé sur sa tombe un discours dans lequel il a retracé la vie toute de devoir et de dévouement du défunt.

Minerai de SOUFRE de BIABAUX

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de **Soufre natif**, de **Sulfate de chaux** et de **Schiste bitumineux**.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infallible contre la **Gelée printanière** et l'**Oïdium** ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la **Chlorose** et l'**An-thracnose**.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le **Mildiou** et le **Black-Rot**.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque **LE VOLCAN**
A CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

VAYRAC. — *Sscrutin de ballottage du 13 mai.* — Votants 349.

Serru Guillaume, radical 220 voix élu.
Déroulède Paul, nationaliste 91
Divers, 23

C'est la fin ! c'est l'écrasement définitif de la réaction à Vayrac.

Aucun candidat n'ayant osé affronter la lutte, les réactionnaires avec la rage du désespoir ce sont comptés sur le nom de Déroulède avouant ainsi leur impuissance définitive.

BULLETIN FINANCIER

La liquidation du 15 a commencé aujourd'hui par la réponse des primes, la baisse du Rio a contrarié cette opération qui s'est effectuée aux plus bas cours.

Le 3 0/0 reste à 100.90 ; le 3 1/2 0/0 à 102.05. Le Comptoir National d'Escompte se traite à 622. Le Crédit Foncier est ferme à 695.

Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 1106. L'assemblée générale extraordinaire de cette société a eu lieu à Lyon samedi sous la présidence de M. Germain

Toutes les propositions présentées par le Conseil d'administration ont été votées à l'unanimité.

Il a été décidé que le capital serait porté à 250 millions pour la création de cent mille actions nouvelles offertes par préférence aux actionnaires actuels au prix de 925 francs. Les réserves s'éleveront à cent millions. Une réserve immobilière de dix millions sera en outre constituée.

La durée de la société est prorogée au 31 décembre 1960.

La Société Générale cote 610.

Nos chemins n'ont guère varié.

L'Extérieure est à 72.05 ; l'Italien à 94.80 ; le Russe se traite à 85.50 ; le Turc D à 23.05.

En banque les actions Cie du Zambèze sont fermes à 46.

Cycles Gladiator

En vente à l'usine Gladiator
au Pré St-Gervais (Seine)

LE JOURNAL DU LOT
EST EN VENTE
à Cahors :

Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

— Mme CASTELBOUX, buraliste, boulevard Gambetta.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

— Mlle MOLINIÉ, buraliste, rue de la Mairie.

— M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

PRIME MUSICALE

Par suite d'une convention très avantageuse la Maison Z. BAJUS, éditeur de musique à Avesnes-le-Comte (P.-de-C.), expédiera franco à tous ceux de nos lecteurs qui lui en feront la demande, une superbe collection de dix **moreaux pour piano** écrits par les meilleurs auteurs, nouvellement parus et édités avec le plus grand luxe.

Cette collection, qui vaudrait partout 40 fr. aux prix marqués, représente le plus joli cadeau que l'on puisse faire aux personnes qui étudient ou cultivent la musique.

Joindre à la demande 1 fr. 50 en timbres ou mandat pour tous frais.

LES CHAINES D'OR

PAR M. A. FLEMING

XVII

CORRESPONDANCES

Dans la soirée, l'abbé Francis revint ; mais elle fut avec lui aussi indifférente qu'avec nous. Ce qu'elle souffre, elle le souffre en silence, ses yeux hagards, ses joues creusées, son air fatigué, disent seuls sa douleur.

Elle passa ses journées dans ses occupations régulières, et devint maigre comme une ombre. Elle ne boit, ni ne mange, ni ne murmure ; elle se tue à petit feu. Nous sommes désespérés, et cependant nous n'osons lui faire entendre une remontrance. Viens, Frank ; tu es médecin et quoique tu ne puisses soulager l'âme, tu pourras du moins nous dire ce qui soulagera son corps. Ta présence fera du bien au capitaine, car jamais je ne l'ai vu aussi triste. Nous sommes tous presque aussi malheureux que lui et une personne de plus dans la famille nous fera du bien. Nous ne sortons pas ; nous avons peu de visites, et la maison est triste comme une tombe.

L'histoire s'est répandue comme une traînée

de poudre ; tout le monde en parle, les comérages vont leur train ; les journaux même s'en occupent, Dieu veuille que Kate n'en sache rien !

Nous ne nous fions pas à ce calme de statue, il m'effraie beaucoup plus que tout éclat. Evidemment, elle nourrit quelque projet. Je crains qu'elle ne prépare une vengeance. Viens nous voir, frère, viens essayer de nous aider.

Ta sœur affectionnée,
GRACE DANTON.

XVIII

ELLE PRIT DE NOUVEAU LE FARDEAU DE LA VIE

Le second train de Montréal, passant par par Sainte-Croix, arriva tard dans l'après-midi du 5 juin.

Au lieu de faire entendre son sifflet aigu à quatre heures, il en était plus de six lorsqu'il arriva et s'arrêta à peu près une minute et demie pour laisser et prendre des voyageurs, qui étaient en très petit nombre.

Ceux qui descendirent se composaient d'un vieillard français au teint hâlé, de sa petite femme, vieille et ridée, et de leur fille aux yeux noirs, au teint brun, et très jolie.

Il y avait encore un jeune homme, grand et beau garçon, à l'air comme il faut, et Anglais à en juger par son extérieur.

Mais il n'avait pas l'air d'un Français, il pouvait en parler la langue, car il avait entretenu une conversation animée avec la petite Canadienne pendant une bonne heure, et, maintenant, il levait poliment son chapeau

avec un : bonjour mademoiselle, des plus français, avant de se mettre en route pour le village.

La soirée était splendide ; l'ouest était enflammé dans un ciel semblable à une vapeur d'ambre, tandis que les oiseaux au plumage brillant chantaient leurs hymnes du soir dans le feuillage sombre des tamarins touffus.

Une soirée délicieuse avec le doux bourdonnement de la vie du village ; le tintement lointain des clochettes des vaches ; les chants des garçons et des filles ramenant le bétail à l'étable et de temps à autre, le bruit des charriots sur la route poussiéreuse.

De tous côtés, se perdant à l'horizon, des champs verts et veloutés ; puis les arbres gigantesques doucement agités dans la brise parfumée ; les fleurs éclatantes dans les haies, et, sur toute cette poésie, la splendeur éclatante d'un soleil d'or.

Le jeune homme avançait paresseusement, en jouant avec sa canne.

Les églantiers et l'aubépine envoyaient leur encens au ciel radieux, tandis que le jeune homme ne lui envoyait que la fumée de son cigare.

Bientôt il eût laissé le village derrière lui et pris le sentier qui conduisait au château de Danton.

En dix minutes, il y fut arrivé.

Tout avait changé d'aspect depuis son départ. Les pins, les cèdres, les tamarins avaient revêtu leur toilette d'émeraude, les parterres étaient étincelants de fleurs, le verger tout blanc et la lune rouge du soleil couchant se

reflétaient dans l'étang calme et miroitant.

Les rosiers grimpants et les chèvrefeuilles enroulaient leurs branches embaumées autour des piliers de pierre de la véranda.

Les fenêtres et les portes étaient grandes ouvertes pour laisser entrer l'air rafraîchissant du soir, et un gros chien qui avait monté l'avenue en gambadant, jeta un aboiement de reconnaissance.

Aucun signe de vie ne se voyait autour de l'habitation ni à l'intérieur, mais à l'appel du chien une figure se montra à une des fenêtres du rez-de-chaussée.

La fenêtre était ouverte et les roses grimpantes et les volubilis formaient un cadre délicieux pour une jeune et délicate tête pâle et pensive, éclairée par deux yeux lumineux et surmontée par une couronne de cheveux noirs brillants.

Le jeune homme s'avança vers la fenêtre et s'appuya sur le rebord.

— Bonsoir, Agnès.

Agnès tendit la main avec un regard de joie.

— Je suis heureuse de vous revoir, docteur Danton, et aussi de voir Tigre.

— Merci. Je savais bien que je vous trouverais au travail. Avez-vous jamais quitté votre ouvrage le jour ou la nuit depuis mon départ ?

Elle sourit et se remit à la tâche.

— J'aime à être occupée ; cela m'empêche de trop penser. Mais je suis un peu occupée depuis quelque temps.

(A suivre).

PIANOS ET MUSIQUE A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors
ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900
MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE
QUI AURA LIEU A PARIS EN JUILLET
PROCHAIN

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle
Nouvelle installation du matériel
suivant les grands progrès du jour
CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS
PAR TOUS PROCÉDÉS

HUILES & SAVONS

Représentants sérieux demandés dans toutes communes. Appoint. 80 fr. par mois ou remises très avantageuses.

Théophile Berthon, à Salon (B.-du-Rh.).

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 13 mai 1900.

V^o Nacla : Chronique. — Adolphe Brisson : L'inconnu et les Problèmes psychiques. — Jules Mary : Mademoiselle Guignol (suite). — Pierre Sales : Fille de Princes (suite). — Capitaine Danrit : L'invasion noire (suite). — Comte Léon Tolstoï : Résurrection (suite). — J. Laurence : Deux frères d'armes (suite). — V^o Nacla : Dictionnaire des 36,000 recettes (suite).

SAINT-NICOLAS. — 21^e année. — Sommaire du n^o 23 — du 12 mai 1900.

Petit Marsonin (Capitaine Danrit). — Noric le Sauveteur (Camille Norbert). — La nuit blanche d'un ours brun (Guydo). — Saint Nicolas à l'Ex-

position. — Miss Porc-Epic (Eud. Dupuis). — Tirelire aux Devinettes. — Boîte aux lettres. — Illustrations de Paul de Sémant. — L. Saint-Guydo. — Georges Conrad.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Paris et départements : six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

Armée et Marine

Sommaire du n^o 18

3, place du Théâtre Français, Paris

Un transsaharien. Capitaine Ch. Bride. — Une biographie du maréchal Lannes. Général Robillot. — La guerre au Transvaal. — Les boulangeries de campagne. M. Branger. — Les canons automatiques. — La France et le canal interocéanique de Panama (suite) : projet de la compagnie nouvelle. Vice-amiral de Cuverville. — Le lancement du Duplêix à Rochefort. — L'utilisation des forces morales dans la marine. L. S. — La marine turque. — Exercices de démolition à la Badine. — Les essais officiels de la Framée. — Armée et Marine à l'Exposition. M. B. — Sport : Société sportive de Nice ; le football. — 50 gravures et photographies.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1432^e livraison (12 mai 1900).

Toute Seule, par Charlotte Chabrier-Rieder. — Déserteur involontaire. — L'Exposition universelle de 1900. — Les Serres de l'horticulture, par Edmond Renoir. — La maison Danoise, par Louis Rousselet. — Un ancêtre de Gavroche, par Arthur Dorliac. — Les incendies dans les Théâtres, par Daniel Bellet.

Abonnements : France, un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr.

Le numéro : 40 centimes.

Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du n^o 19 (12 mai 1900).

1^o Voyage en Patagonie, par M. le Comte Henry de la Vaulx.

2^o A travers le monde : Les villes de Sibérie. — Le lac Baïkal et la Transbaïkalie. — Le « Ferry Boat » brise-glaces. — La ville de Tchita. — En chemin de fer au de-là de Tchita.

3^o Parmi les races humaines : Une manœuvre de patinage de l'infanterie norvégienne, par Charles Rabot.

4^o Missions politiques et militaires : Le Bahr-el-Chazal après la mission Marchand.

5^o Aux pays inconnus : Une expédition russe au Pôle Nord.

6^o Livres et cartes.

7^o Les Revues Etrangères : Chez les Tamos de la Nouvelle-Guinée (Handelsakademie, Leipzig). — Quelques Proverbes Hindous (The Nation, New-York).

Abonnements : France, un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale, un an, 28 fr. Six mois, 15 fr.

Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et C^o, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Il contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Billets de libre circulation

POUR LES PLAGES DE BRETAGNE

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les côtes de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans délivre à titre d'essai, pendant la saison d'été de 1898, jusqu'au 31 Octobre 1898, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions sur les plages de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

1^o Pour toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de Savevay, 1^{re} classe 100 r. ; 2^e classe 75 fr.

2^o Pour toute gare du réseau située à plus de 500 kilomètres de Savevay. Les prix ci-dessus augmentés, par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres, 1^{re} classe de 0 fr. 1344 ; 2^e classe de 0 fr. 09072.

Billets. — Les billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le 1^{er}, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du Croisic et de Guérande à Châteaulin et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez) ;

Le 2^o, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares ;

Le 3^o, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires, entre deux quelconques des mêmes gares et le point de départ primitif.

Validité. — La durée de validité des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne est de 33 jours ; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 pour 100 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 Novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0,04x0,03, sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

Fête de la Pentecôte 3-4 juillet 1900

A l'occasion de la Fête de la Pentecôte, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du jeudi 7 juin les billets aller et retour à prix réduits qui auront été délivrés, aux conditions de son tarif spécial G. V. N^o 2, les vendredis 1^{er}, samedi 2, dimanche 3, lundi 4 et mardi 5 Juin inclus.

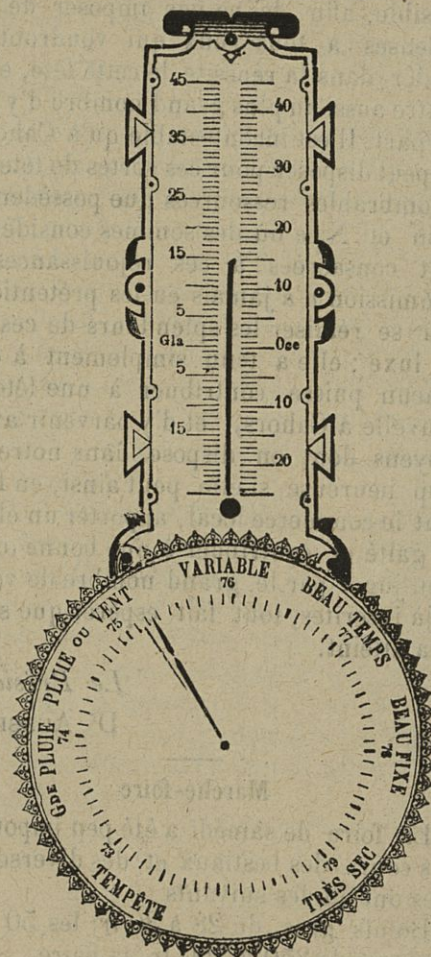
Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le dit tarif, lorsqu'elle expirera après le 7 juin.

Chemins de fer d'Orléans

Fête de l'Ascension 24 Mai 1900.

A l'occasion de la Fête de l'Ascension, la Comp^o d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour jusqu'au dernier train de mardi 29 mai, les billets aller et retour à prix réduits qui auront été délivrés, aux conditions de son tarif spécial G. V. N^o 2, du mardi 22 au dimanche 27 mai inclus.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le dit tarif lorsqu'elle expirera après le 29 mai.



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 10.
Id. maxima de la veille : 21.
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

PRIME MUSICALE

Pour les lecteurs du Journal du Lot

Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'enverront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delattre éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord), recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire : valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, piano et violon, piano et violoncelle.

Tous morceaux à grand succès des meilleurs auteurs modernes.

LOUVRE DENTAIRE
Rues de Rivoli, 73 et Pont-Neuf, 8 Paris

20 nouveaux cabinets modèles, antiseptiques. Parole, mastication, hygiène de la bouche, garanties par es

NOUVELLES DENTS ARTIFICIELLES
B. S. G. D. G. Brochure illustrée franco sur demande.